

## **HONORAIRES TRANSACTIONS:**

\*T.V.A au taux en vigueur : 20% incluse

Les honoraires sont à la charge de <u>l'acquéreur</u>. Si par accord des parties les honoraires de vente sont à la charge du <u>vendeur</u>, leur montant reste inchangé.

ESTIMATION DE VOTRE BIEN : 125,00 HT soit 150,00 TTC → OFFERTE si suivie d'une prise de mandat.

LOCATIONS 25 % T.T.C* à la charge du locataire SAISONNIÈRES
---

	LOCATIONS À L'ANNÉE	
	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES
Prestations de visites, constitution de dossier et rédaction du bail	8 € /m2 T.T.C*	8 € /m2 T.T.C*
Établissement de l'état des lieux	3 € /m2 T.T.C*	3 € /m2 T.T.C*

ANCIEN: MAISONS - IMMEUBLES - APPARTEMENTS - TERRAINS		
Montant des honoraires		
0 à 100 000 €	Forfait fixe de 7 000 € TTC*	
100 001 à 200 000 €	7 % T.T.C* du prix de vente	
200 001 à 300 000 €	6 % T.T.C* du prix de vente	
Au-delà de 300 001 €	5 % T.T.C* du prix de vente	
GARAGES	Forfait fixe de 3 000 $\in$ TTC*	
PARKINGS	Forfait fixe de 2 000 € TTC*	